

Rapport d'activité

2021



CREHA OUEST

Solutions numériques partagées pour le logement social

SOMMAIRE

Le mot du président

Les faits marquants 2025

Vie associative et partenariat

- L'histoire du CREHA Ouest
- Nouveaux membres et partenaires
- Gouvernance
- Déontologie

Imhoweb - FDLS

- Nos activités
- Nouveautés, évolutions
- Perspectives, expérimentations et réflexions
- AFIPart

La DATA

- Nos activités
- Productions statistiques
- Les nouveautés & évolutions
- Les perspectives 2026

Notre accompagnement

- Notre activité Support
- Notre offre de formation
- Les animations (Comités Partenaires, Webinaires, CIL...)
- La communication

La feuille de route 2028

Nos Moyens

- L'équipe
- Le budget

Les chiffres clés

LE MOT DU PRÉSIDENT



Jacques Stern,
Président du CREHA Ouest

L'année 2025, a débuté dans un contexte troublé en raison d'une remise en question de notre modèle par le projet de nationalisation du numéro unique mais aussi par le contrôle mené par la Chambre régionale des comptes des Pays de la Loire. Finalement, grâce aux compétences de chacun et à l'énergie de nos directeurs, nous sommes sortis la tête haute de cette période.

Nous devons nous tourner vers l'avenir. Cet avenir, nous l'avons envisagé fin 2024, avec une feuille de route qui doit nous guider à horizon de trois ans (2028). Nous sommes convaincus que nos choix et nos projets sont toujours d'actualité, j'en veux pour preuve que la CRC des Pays de la Loire en a souligné la pertinence dans nombre de ses remarques.

La sécurité de l'accès à nos logiciels est un enjeu existentiel que nous devons poursuivre, tant pour les demandeurs que pour les bailleurs, les collectivités, et les services de l'État.

La qualification de l'offre est un nouvel outil à développer, qui permettra d'améliorer encore la pertinence et la transparence des attributions.

Indépendamment de la numérotation des demandes, cette future plateforme apportera un service innovant, indispensable aux demandeurs.

La nationalisation du numéro de demande de logement social, c'est à la fois un progrès, une exigence légale et un risque majeur. La direction, moi-même et nos collègues de l'AFIPART sommes pleinement mobilisés pour optimiser les progrès et minimiser les risques. Rien n'est cependant gagné à ce jour.

L'Observatoire Augmenté est maintenant ancré dans les pratiques de plus de 700 utilisateurs. Nous poursuivons son enrichissement et envisageons un lien plus direct avec les CALEOL. Je voudrais signaler combien cette branche de l'activité du CREHA Ouest est maintenant reconnue au-delà de notre cercle habituel. J'en veux pour preuve la sortie prochaine d'une étude conjointe avec l'INSEE sur le logement.

Ce rapport d'activité démontre encore cette année, qu'avec l'intelligence collective dont nous savons faire preuve, avec l'apport de nouvelles technologies (IA), avec la compétence de nos salariés, le CREHA Ouest continue d'apporter des services toujours plus pertinents au quotidien et toujours plus efficaces, pour accompagner les mutations du logement social.



Les faits marquants en 2025

La nationalisation du numéro unique de demande locative sociale : cadrage de ce projet d'envergure réalisé en 2025

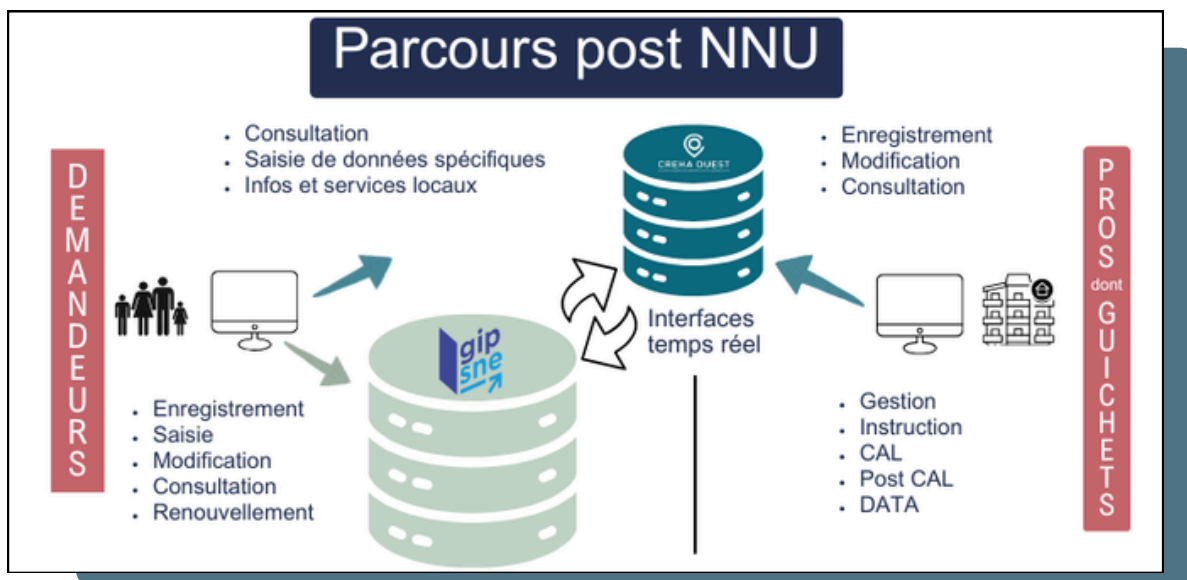
La nationalisation de la demande de logement social définie par la loi égalité et citoyenneté du 27 janvier 2017 prévoit que chaque demande soit identifiée par un numéro unique délivré au niveau national, dans un objectif de simplification du parcours du demandeur de logement social et de suppression des demandes en doublons. Si le numéro unique est actuellement valide à l'échelle départementale contraignant ainsi le demandeur à déposer plusieurs demandes si ses choix de localisation portent sur plusieurs départements, la nationalisation lui permettra d'enregistrer **une seule demande** qui sera valable sur l'intégralité du territoire national.

À la demande de ses tutelles (DHUP et USH), le GIP SNE a réalisé en 2025 une étude de cadrage visant à affiner le périmètre, les modalités de mise en œuvre et le planning de la nationalisation, en lien étroit avec les différentes parties prenantes du projet. Le CREHA Ouest a contribué activement à cette étude en tant que représentant de l'AFIPART (association nationale des Fichiers Partagés soit 34 départements) dans de nombreuses instances (Ateliers thématiques, Comités de pilotage, Comités stratégiques).

Ce projet, qui demeure à concevoir dans le détail et notamment dans ses impacts sur les différents systèmes d'informations des acteurs et leurs interopérabilités, vise une mise en œuvre au **début 2028**. Cette nationalisation va entraîner des modifications significatives dans le fonctionnement de nos Fichiers Départementaux mais aussi dans leurs cadres réglementaire et financier. C'est pourquoi le CREHA Ouest défend, auprès des instances nationales, les **spécificités locales de gestion** des politiques d'habitat, dans l'objectif que cette transition ne menace pas les possibilités offertes aujourd'hui aux acteurs utilisateurs de nos outils.

L'année 2026 devrait être consacrée aux études de conception détaillée des développements informatiques nécessaires, tant pour le SNE, que pour le CREHA Ouest et SIGMA, que pour les éditeurs de logiciels bailleurs (ERP).

Dès que le périmètre des changements induits par cette nationalisation sera précisé, le CREHA Ouest engagera un programme d'information et de conduite du changement pour ses partenaires.



L'enquête de satisfaction menée auprès de nos partenaires: un plébiscite encourageant dans un contexte d'incertitudes

Au premier trimestre 2025, le Conseil d'administration du CREHA Ouest a souhaité lancer une enquête de satisfaction auprès de ses partenaires utilisateurs. En effet, si le précédent Projet Stratégique (2019-2023) avait donné lieu préalablement à des sondages ciblés, nous ne disposions jusqu'à présent d'aucune vision objectivée et actualisée.

Le choix a été fait de questionner un large périmètre de nos activités au travers d'une quinzaine d'items portant sur :

- **Les outils** : IMHOWEB-FDLS, DATA (OA, Fiches territoriales...)
- **L'accompagnement** : animation, support, formation, documentation
- **Le fonctionnement** : la gouvernance, l'équipe, les moyens...



Cette enquête en ligne, menée sur une durée courte de moins de trois semaines, a été adressée à environ 400 destinataires (bailleurs, collectivités, État, réservataires...). Au total, 101 réponses ont été exploitées, constituant un échantillon représentatif.



Avec une note globale de satisfaction de 8,4 sur 10, le CREHA Ouest conforte sa plus-value dans l'élaboration et le suivi des politiques locales de gestion de la demande et des attributions, ainsi que dans la gestion partagée des contingents réservataires.

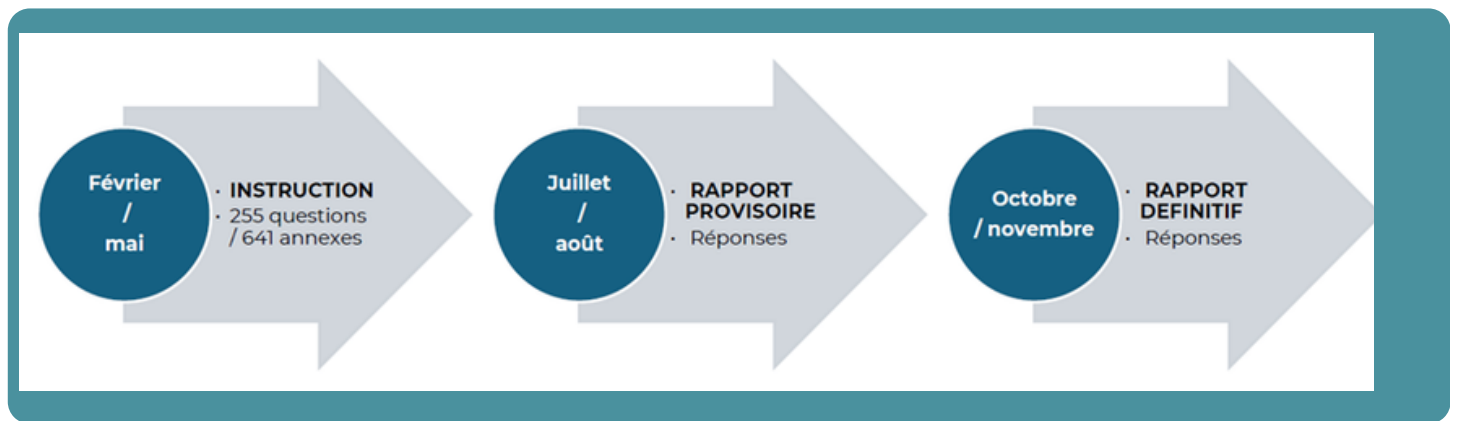
Pour autant, il subsiste des marges d'amélioration que l'équipe du CREHA Ouest a bien identifiées et qui, pour la plupart, confortent les axes retenus dans la Feuille de route 2028.



Le contrôle mené par la Chambre régionale des comptes des Pays de la Loire : un exercice qui laisse perplexe mais ouvre également des perspectives

Le contrôle initié fin février et conclu en novembre a été chronophage pour une partie de l'équipe et particulièrement pour la direction qui estime à environ 40 jours (ETP) la charge induite par la fourniture de documents et données, les réponses aux questionnaires, la rédaction des rapports contradictoires.

Le rapport nous a été communiqué dans sa forme définitive le 7 novembre 2025 et est devenu public par suite de sa communication faite lors du Conseil d'administration du 3 décembre. Nous recommandons une lecture complète du rapport (disponible sur notre site Web) et de nos réponses car la synthèse présentée par la chambre nous semble en décalage sensible par rapport au contenu détaillé. Nous laissons à chaque lecteur l'analyse critique des arguments présentés par les deux parties.



Contenu du rapport d'observations définitives :

- Les observations de la Chambre
- Les réponses du CREHA Ouest

► Sur le fond des observations :

8 recommandations

5 parties

- **Gouvernance** 3 pages
- **Financement** 5 pages
- **Risques** 4 pages
- **SI** 5 pages
- **Logement social** 22 pages

► Sur le fond des observations :

- Réponses aux 8 recommandations
- 3 focus : immobilisations, mise en concurrence, sécurité-RGPD
- Réponses détaillées

Sur le fond des observations formulées par la chambre, structurées en 5 parties, il faut noter **8 recommandations** :

Objet de la recommandation	
1. Clarifier les délégations au Président et au directeur	5. Finaliser le registre de traitement RGPD
2. Obligations de transmission et de publicité	6. Analyse par DPO avant toute acquisition logicielle
3. Etudier toute solution de remplacement raisonnable à la solution logicielle de gestion du fichier de la demande locative sociale en vue de procéder à une mise en concurrence des prestations relatives à cette dernière (licences, hébergement, services supports, développements) conformément à l'article L. 3 du CCP.	7. Mettre en place sur le site grand public, les services numériques mis en place par l'État (France Connect, API DGFIP) afin de sécuriser les données et les pièces justificatives des demandeurs de logement social ou transférer au GIP SNE la compétence de la sécurisation des données et pièces jointes des demandeurs dans le cadre du projet de nationalisation du numéro unique.
4. Formaliser une stratégie informatique incluant un volet sécurité	8. Faire respecter les règles de radiation au sein de la charte déontologique (conformément à l'article R. 441-2-8 du CCH).

Le CREHA Ouest envisage de donner suite à ces recommandations ainsi qu'à un certain nombre de suggestions faites dans le rapport qui sont convergentes avec la Feuille de route 2028. Néanmoins certaines observations dépassent les prérogatives du CREHA Ouest et renvoient aux **aspects réglementaires** (CCH) ou aux **process** et activités des acteurs de l'habitat social.

Un plan d'actions a été mis en place et initié dès le Conseil d'administration de décembre 2025 et certaines recommandations sont d'ores et déjà satisfaites, les autres seront traitées dans un agenda volontariste mais raisonnable.

En conclusion de cet épisode, les administrateurs du CREHA Ouest ont souligné la tonalité « à charge » du rapport publié et ont regretté l'absence de comparatif ou de mise en perspective vis-à-vis du plan national ou de territoires ne bénéficiant pas des services du CREHA Ouest.

► Vie associative et partenariat

Historiquement et depuis sa création en 1998, le CREHA Ouest gère et anime les fichiers départementaux de la Demande Locative Sociale en Bretagne et Pays de la Loire. Il s'agit d'un système d'informations des demandes et attributions de logements sociaux, partagé entre les acteurs.

Nouveaux membres et partenaires en 2025

Au 31 décembre 2025, l'association compte **117 membres-adhérents** répartis comme suit dans les 3 collèges :



Le CREHA Ouest est une association de loi 1901, émanant du Mouvement Hlm, dont les membres sont notamment : l'Union sociale pour l'habitat, l'ARO Hlm Bretagne, l'USH des Pays de la Loire, les Associations Départementales Hlm Bretagne, l'ensemble des bailleurs sociaux, un grand nombre de collectivités, Action Logement Services...

Au fil des ans, et particulièrement ces cinq dernières années, les missions et activités du CREHA Ouest se sont renforcées et développées, les statuts de l'association ont ainsi été revus en 2022 et 2025.

Il faut distinguer les structures Partenaires, simples utilisateurs des outils et services proposés, des Membres-Adhérents qui participent également à la gouvernance et la vie de l'association.

Dans les nouveaux entrants, en qualité de Membres-Adhérents, en 2025 on peut citer :

- COOPALIS (22)
- CC Pays d'Iroise (29)
- CC Bretagne Portes de Loire (35)
- CC Vallées du Haut Anjou (49)
- CC Pays Fléchois (72)
- ADIL du Morbihan (56)

Dans les échanges initiés en vue de partenariats à conclure en 2026 :

- CC Presqu'île de Crozon Aulne Maritime
- SNCF (réservataire).

Gouvernance et vie de l'association

Traditionnellement, 3 conseils d'administration ont rythmé l'année 2025 avec une composition représentant les 3 collèges :

- 1er avril à Saint-Herblain (dans les nouveaux locaux CREHA Ouest)
- 10 septembre en visio (report du CA programmé initialement en juin)
- 3 décembre à Saint-Herblain (chez Atlantique Habitations)

Un séminaire des Administrateurs a été organisé le 3 décembre après-midi et dédié à deux sujets d'actualité :

- Projet de nationalisation du NUD (point d'avancement)
- Rapport de la CRC Pays de la Loire : analyse des remarques relatives à la gestion et l'instruction des demandes

L'Assemblée Générale Ordinaire a été organisée au Mans le 23 avril 2025. Elle a été notamment l'occasion d'accueillir une intervention du Conseil départemental de la Sarthe et de Le Mans Métropole.



L'Assemblée Générale Extraordinaire s'est réunie en visio le 24 novembre en vue d'acter un ajustement des statuts :

- Afin de tenir compte, d'un contexte très particulier en cette fin d'année 2025 où le renouvellement des membres du Bureau était programmé, il a été acté de pouvoir permettre au Président de réaliser 3 mandats au lieu de deux dans la version précédente des statuts ;

- Afin de donner suite, sans délai, à l'une des recommandations émises par la Chambre régionale des Comptes des Pays de la Loire dans son Rapport d'observations définitives, qui vise à une clarification des délégations et subdélégations.

Ces deux motifs ont permis de modifier rapidement les articles 19 et 21 des statuts.

Le Bureau :

Le présent Bureau a été renouvelé pour une durée de 3 ans lors du CA du 3 décembre 2025 :

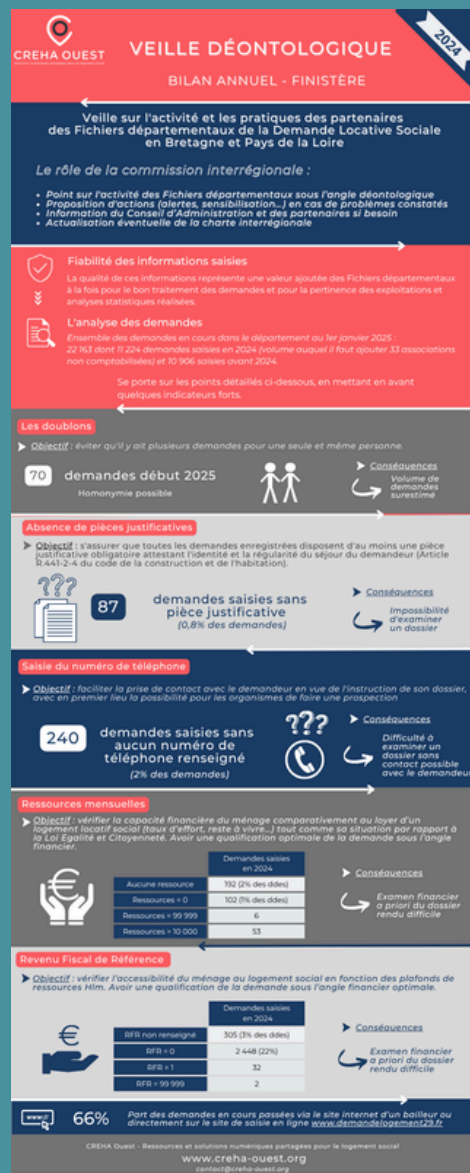
M. Jacques Stern (ESH 44), Président
 Mme. Pauline Urien (ARO Hlm Bretagne) & M. Axel David (USH Pays de la Loire), Vice-Présidents
 M. Yves-Marie Rolland (ADO 29), Trésorier
 M. Dominique Duret (ESH 53), Secrétaire
 M. Philippe Cloarec (ADO 35), M. Jean-Luc Daniel (ADO 22), M. Stéphane Carassou (OPH 44), Membres

Il est à noter que lors de toutes ces instances, les délibérations ont été votées à l'unanimité.

Déontologie

Une charte de déontologie interrégionale, actualisée en 2024, définit les principes intangibles de fonctionnement des Fichiers départementaux et les engagements communs des partenaires. Elle est parfois complétée par des volets départementaux reprenant certaines règles déontologiques spécifiques à chaque département.

Exemple d'infographie départementale



En 2025, la Commission interrégionale de Déontologie s'est réunie 2 fois en visio, les 7 mai et 12 décembre.

Lors de sa séance du 12 décembre, la Commission a étudié une partie du rapport de la CRC des Pays de la Loire faisant référence aux règles de déontologie. Afin de travailler plus avant ces sujets, il a été décidé d'organiser annuellement 2 ateliers thématiques dédiés à compter de 2026, ces ateliers pouvant être élargis à d'autres partenaires non-membres de la commission. Un atelier portant sur l'analyse des 'refus demandeurs' est programmé en mars 2026.

La parole à nos partenaires...



David Danais, directeur Clientèle
Armorique Habitat



Si je devais ainsi résumer l'année écoulée, et ce n'est pas une mince affaire, je dirais qu'elle s'est inscrite dans cette logique d'échange continue, dans un esprit de coopération qui nous animent tous, au travers de thématiques telles que :

- Les Comités Partenaires des fichiers départementaux de la demande locative sociale du Finistère*
- L'organisation de Webinaires Thématiques : LLI, Commission, interface demande de logement, contrôle qualité, DSI, Gestion Locative*
- La participation du CREHA aux rencontres et échanges avec les bailleurs membres de l'AROHLM Bretagne sur des sujets tels que la Gestion en Flux (notamment par le développement dans l'OA), les différentes fusions des fichiers départementaux dont le dernier (35) est en cours d'atterrissage*
- Les échanges réguliers et le souhait de mise en cohérence avant transmission des données/comptes rendus institutionnels : loi LEC/GEF*
- La poursuite des sessions de formations des équipes commerciales/GL : OA-GEF, modules Observatoire Imhoweb, listes paramétrables, Gestion de la demande de logement, instruction CAL*

Cette collaboration riche, vise à fiabiliser nos données, nos pratiques bailleurs, à rendre lisibles et homogènes nos pratiques sur tous les territoires Bretons, avec l'ambition permanente d'amélioration de la qualité de service rendu à l'ensemble de nos parties prenantes, dont le premier bénéficiaire doit demeurer le demandeur de logement.



Nos services Imhoweb - FDLS

Rappel de nos activités

Depuis 1998, le CREHA Ouest gère et anime les fichiers départementaux de la Demande Locative Sociale en Bretagne et Pays de la Loire.

Il s'agit d'un système d'informations des demandes et attributions de logements sociaux, partagé entre les acteurs du logement social (bailleurs sociaux, collectivités, services de l'Etat, Action Logement Services...).

Il s'appuie sur le logiciel Imhoweb, développé par Sigma informatique.

Nos principales missions techniques sont les suivantes :

- Animation du dispositif (instances, ateliers, conseils...) aux échelles départementales et/régionales.
- Suivi technique (évolutions, hébergement, assistance...)
- Formations aux outils (utilisation application, exploitation données...)
- Observation, analyses statistiques, bilans d'activité, études partenariales
- Veille déontologique (CNIL-RGPD, rapports, alertes...)

Nouveautés & évolutions

3 principales versions de l'application ont été déployées en 2025 :

- **Version 10.5** : Evolutions diverses
- **Version 10.6** : Réécriture Gestion des partenaires, Définition des commissions, nouveau format Pdf, Historisation point de cotation sur CAL, épuration des échanges liés aux demandes, évolutions diverses
- **Version 10.7** : évolutions candidats proposés, évolutions des éditions personnalisées, évolutions diverses

Un nouveau contrat SaaS avec SIGMA a été mis en œuvre depuis l'été 2025 avec les caractéristiques suivantes :

- Architecture renouvelée
- Offre CLOUD : + agile + performante
- Renforcement CYBER
- Gain économique (coûts fonctionnement)
- Reporting plus fréquent et plus complet

Ce contrat, issu d'une négociation de près de 6 mois, s'accompagne d'un passage en méthode AGILE pour Sigma et de nouvelles modalités de financement du Club Utilisateurs (national) pour permettre une gestion plus fluide et réactive des évolutions.



À partir des données intégrées dans l'Observatoire Augmenté, les indicateurs de peuplement ont été injectés dans Imhoweb pour permettre une utilisation lors de l'instruction des demandes que ce soit au moment du rapprochement offre/demande ou lors de l'examen des candidats lors de la CALEOL.



LA GESTION DES ACCÈS

Le travail sur la **gestion des accès** au dispositif s'est poursuivi avec la finalisation des conventions avec les SIAO des 9 départements. Nous continuons cette thématique avec l'analyse des autres typologies d'accès et l'évolution du process de création de comptes pour renforcer la sécurité de l'application.

LA GESTION EN FLUX

L'équipe du CREHA Ouest a également accompagné ses partenaires sur la gestion en flux au cours de l'année 2025 :

- Atelier spécifique pour faire évoluer Imhoweb
- Atelier pour la mise en place d'un outil de reporting
- Participation à la communauté des pratiques de l'ARO HLM Bretagne
- Participation à des réunions de bilans avec les désignataires, les bailleurs et les ARHLM

LA FUSION 35

Début septembre a marqué le lancement officiel de la **fusion 35**. L'objectif est d'intégrer le département 35 sur la base interrégionale pour la fin du 1^{er} trimestre 2026 marquant ainsi la fin de ce projet technique ambitieux démarré en 2023.



Perspectives, expérimentations ou réflexions entamées

LE CLUB DSI/GL

3 Clubs DSI/GL se sont réunis en mai, juin et novembre.

Ces rencontres toujours plus suivies ont permis d'évoquer différents sujets d'actualité et d'explorer plusieurs perspectives :

- Indicateurs de peuplement dans Imhoweb
- Indicateurs Qualité des données
- Retour sur l'atelier SIGMA *Gestion en Flux* et perspectives en vue du reporting 2025
- Demandes portant sur des logements hors 'logements sociaux' (LLI par ex)
- Locataire EOL
- Commissions Autres (hors CAL)
- Interface IMHOWEB-outil tiers (CRM)
- Hébergement et sécurité de l'application

L'ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS

Des ateliers dédiés aux collectivités ont été lancés en décembre afin de renforcer leur accompagnement en matière d'outils, de formations, d'animation et de supports. Cette initiative s'inscrit dans notre feuille de route 2028 et est pilotée par Françoise Barré.

Nouveautés & expérimentations

LA LOCATION ACTIVE

Location active sur Nantes Métropole : la collectivité a souhaité relancer l'expérimentation, initiée en 2019, de la location active en mobilisant l'outil Imhoweb (nouveau module permettant un meilleur suivi partenarial et une plus grande lisibilité pour le demandeur). Ce test est réalisé avec 5 bailleurs sociaux pour une partie du territoire métropolitain.

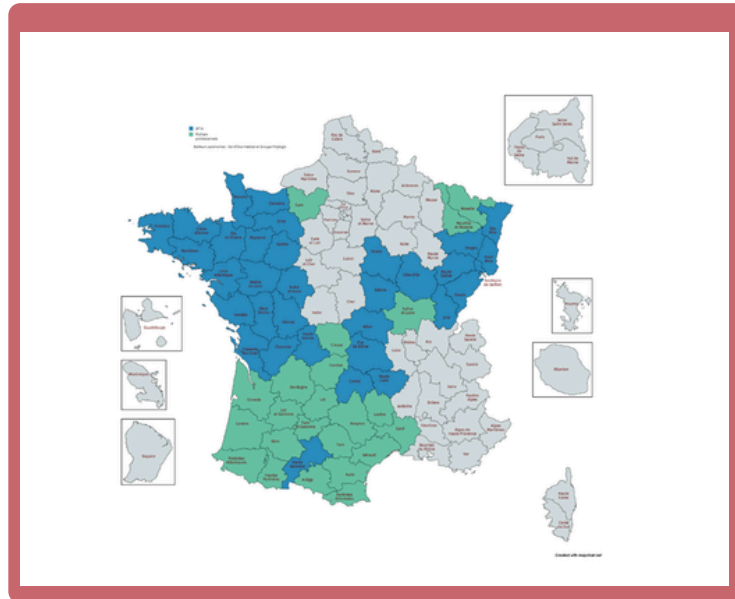
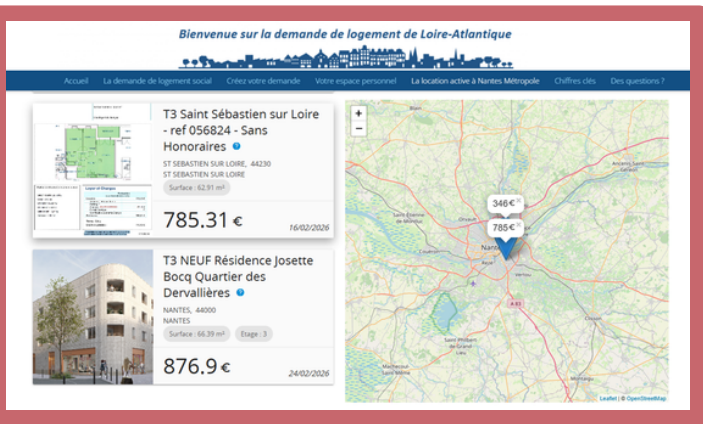


Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- ▶ Favoriser la mixité sociale dans les quartiers prioritaires
- ▶ Permettre au demandeur d'être acteur de sa demande
- ▶ Renforcer la visibilité sur certains logements disponibles (PLS, logement sénior, habitat participatif...)
- ▶ Prévenir les refus
- ▶ Favoriser la transparence de la politique d'attribution sur la base interrégionale pour la fin du 1^{er} trimestre 2026 marquant ainsi la fin de ce projet technique ambitieux démarré en 2023.

LE CLUB UTILISATEURS NATIONAL IMHOWEB

Le CREHA Ouest poursuit son rôle de secrétaire du Club Utilisateurs national Imhoweb qui regroupe 10 membres (8 associations de fichiers partagés et 2 bailleurs autonomes).

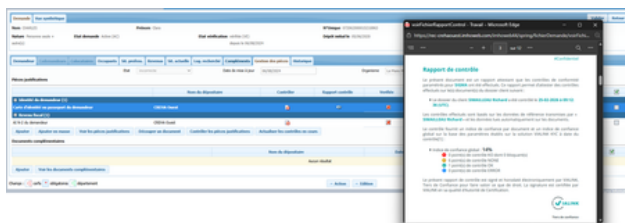


LA VÉRIFICATION AUTOMATIQUE DES PJ EN SARTHE

Les bailleurs sociaux ont souhaité expérimenter le module de vérification automatique des pièces justificatives intégré à Imhoweb. Ce module permet :

- ▶ de vérifier l'authenticité des pièces justificatives, liées à l'identité, aux ressources mensuelles et aux avis d'imposition.
- ▶ de découper automatiquement des liasses de documents

Il offre ainsi un gain de temps et de fiabilité dans la gestion et l'instruction des demandes.



Ces deux expérimentations feront l'objet de premiers retours d'expérience au deuxième trimestre 2026.

Pour 2026, le Club Utilisateurs prévoit de travailler sur les sujets suivants :

- Refonte organisation Club Utilisateurs
- Outils numériques pour le demandeur
- Traitement de la donnée
- Rapprochement offre/demande
- Communication
- Refonte Demande

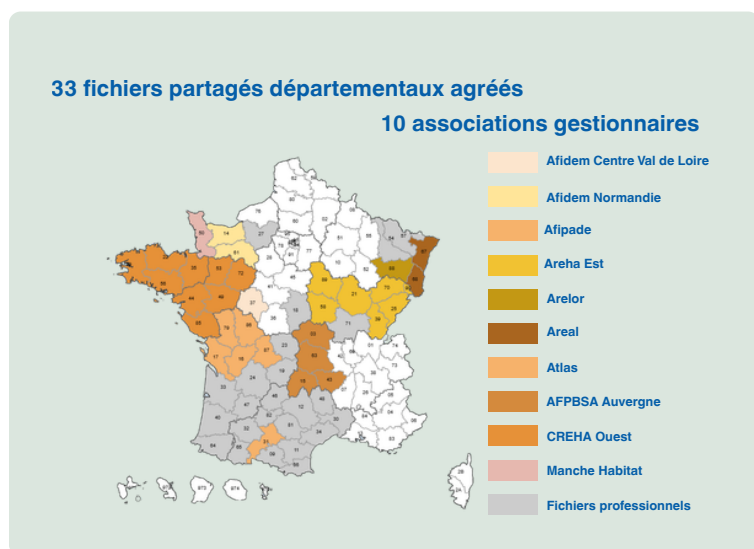
La roadmap de Sigma pour 2026 s'articule autour des sujets suivants :

- Volet EOL de la CAL
- DRM (récupération des ressources mensuelles auprès de la CNAF)
- Gestion des demandes de logement non sociale
- Double authentification
- Connecteur autres applications
- Début refonte de la demande
- Poursuite refonte CAL

L'AFIPart

L'association AFIPart rassemble, à l'échelle nationale, des structures similaires au CREHA Ouest, dont nous faisons partie en tant que membre très actif depuis de nombreuses années.

En 2025 l'AFIPart a été particulièrement active, notamment pour défendre les intérêts des utilisateurs des Fichiers Partagés et le respect des politiques locales d'habitat social dans le cadre du projet de nationalisation du numéro unique de demande, projet ambitieux, complexe et impactant pour tous les acteurs à horizon 2028.



Les fichiers partagés de la demande et des attributions de logements sociaux étaient à l'honneur sur le parvis Actualités Habitat à l'occasion du Congrès Hlm de Paris les 23, 24 et 25 septembre.

Lors d'une table ronde sur le thème « Des outils pour renforcer le dialogue au service des politiques locales de l'Habitat », Jacques Stern, président de l'AFIPart et président du CREHA Ouest a présenté le fonctionnement, la raison d'être et les atouts de ce dispositif.

Une prise de parole particulièrement importante alors que les travaux sur la nationalisation du numéro unique se poursuivent.



« Notre valeur ajoutée est de permettre à chacun de jouer pleinement son rôle dans le processus complexe de gestion de la demande et des attributions. Avec l'ambition collective de garantir un égal accès au service public du logement, dans un cadre adapté aux réalités territoriales. »

JACQUES STERN, PRÉSIDENT DE L'AFIPART,
PRÉSIDENT DU CREHA-OUEST



La parole à nos partenaires...



Rodolphe MORIZE – Directeur régional Bretagne

Action Logement Services



Le CREHA Ouest est avant tout, pour moi, un lieu de partage et de construction d'un collectif autour d'une même cause commune : la gestion de la demande de logement social. Un environnement passionnant dans lequel les acteurs s'attachent à trouver la voie d'un compromis autour des axes politiques portés par les élus, d'un cadre juridique contraignant (mais qui garantit une équité de traitement) et la nécessité d'un équilibre financier pour les bailleurs sociaux.

De par sa mission principale portant sur la gestion des fichiers partagés, Action Logement entretient des relations fortes avec le CREHA afin d'améliorer en permanence le lien entre nos plateformes d'enregistrement de la demande.

Nos grands axes de développement portent sur l'identification des salariés éligibles aux réservations Action Logement, la complétude des dossiers et les passerelles entre nos outils respectifs pour faciliter le parcours des demandeurs.

Devant l'augmentation importante du nombre d'ayants droit, il s'avère également nécessaire de travailler sur la fraude, par l'introduction de l'IA, afin de vérifier la véracité des documents présentés. Il est ici question d'apporter une aide complémentaire au travail d'instruction réalisé par nos collaborateurs.

Mais le logement social est aussi ouvert aux personnes étrangères. A cet effet, nous travaillons à éclairer davantage nos instructeurs sur les différents formats d'identités qui se présentent à eux.

Enfin, avec le CREHA Ouest, nous visons à apporter davantage de visibilité aux demandeurs sur les logements disponibles. Cela passe par des solutions de relance ou de notifications à travers les nouveaux moyens de communication tels que les réseaux, les sms. La société évolue vite et il nous faut être au rendez-vous de ces évolutions.

Ensemble, nous faisons évoluer nos métiers pour que le logement reste un levier de mobilité et de sérénité pour tous les salariés.



Nos services DATA

Nos activités

L'Observatoire Augmenté

L'Observatoire Augmenté a fêté son 3^{ème} anniversaire en octobre 2025. Début 2026, il y avait environ 700 utilisateurs actifs.

L'équipe du CREHA Ouest a mis en place un accompagnement fort auprès des utilisateurs : webinar de présentation gratuit tous les 2 mois, formation spécifique pour aller plus loin dans l'analyse des données de son territoire, vidéos de présentation, tutoriels, et réponses au cas par cas... 97% des utilisateurs trouvent l'outil adapté ou très adapté selon l'enquête de satisfaction réalisée auprès de nos partenaires en mai 2025

Les autres outils de suivi interactifs

Les outils développés en ligne pour nos partenaires (Chiffres clés du logement social, Observatoire Augmenté, Fiches Territoriales, Bilan activité, Suivi de la Cotation) offrent des visions thématiques très détaillées des évolutions annuelles.

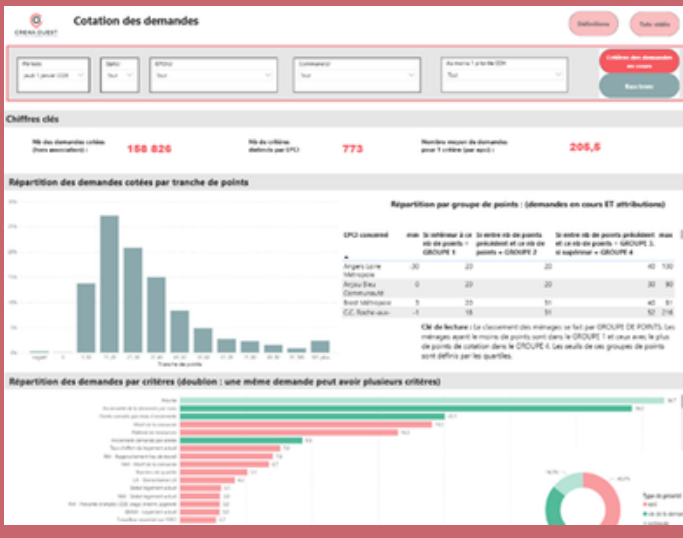
Les chiffres clés du logement social dans l'Ouest

(MAJ annuelle)



Le suivi de la cotation des demandes et des attributions

(MAJ régulière, selon l'entrée de nouveaux epci dans la cotation)



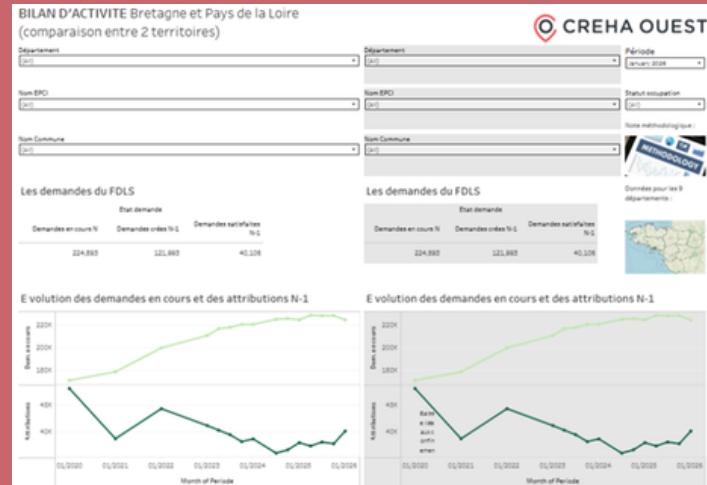
Les fiches territoriales

(MAJ semestrielle)



Le bilan d'activité

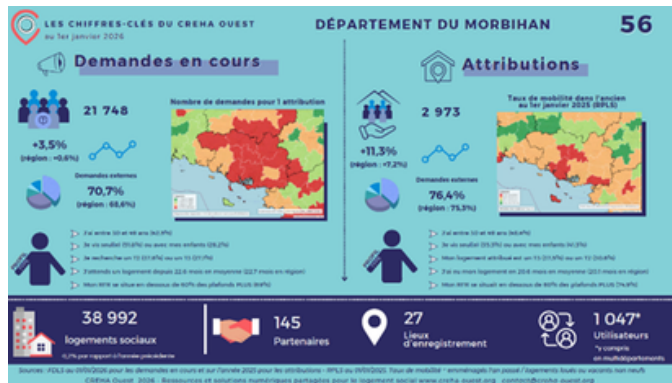
(MAJ trimestrielle)



Les études, bilans et infographies

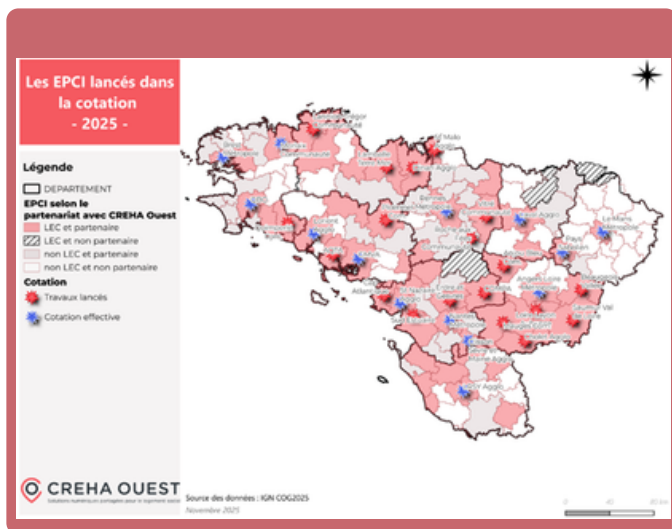
LES INFOGRAPHIES DÉPARTEMENTALES

Générées en début d'année, ces infographies donnent une vision synthétique des demandes et des attributions par département.



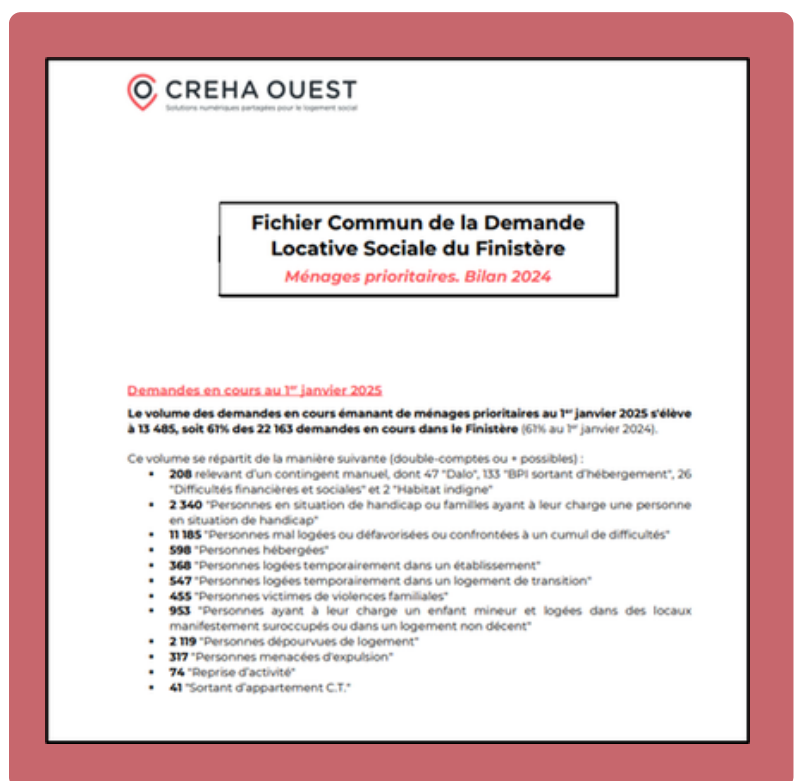
LES CARTES

Nous publions également régulièrement des cartes, comme celle sur les EPCI ayant mis en place un système de cotation.



LES BILANS RÉGLEMENTAIRES

Le CREHA Ouest publie chaque année un bilan des ménages prioritaires (demandes en cours au 1er janvier N et demandes satisfaites N-1) à l'échelle départementale (9 au total). Il est diffusé aux services de l'Etat (DDETS et DREAL), aux bailleurs sociaux ainsi qu'à l'ARO HIm Bretagne et à l'USH des Pays de la Loire.



LES BILANS RÉGLEMENTAIRES POUR LES PRÉFETS

Conformément à l'accord avec les bailleurs et les services de l'Etat de Bretagne et des Pays de la Loire, le CREHA Ouest génère 2 fois par an le tableau conforme à l'arrêté du 6 juin 2023 des statistiques d'attributions hors QPV. L'envoi du reporting 3DS se fait en 2 temps, d'abord vers les bailleurs pour validation, puis vers les DDETS et les DREAL pour transfert au préfet.



Les sollicitations ponctuelles de nos partenaires

Une activité importante de production statistique est consacrée à l'accompagnement spécifique et sur commande de certains partenaires, nous avons répondu en 2025 à 185 sollicitations au total.

En 2025, l'ANCOLS a contrôlé 6 organismes de l'ouest sous un format différent des années précédentes comme en 2024. Ainsi, au lieu de demander un fichier des attributions, l'ANCOLS a souhaité un fichier Excel des passages en cal sur les 3 ou 5 dernières années en fonction. En vue de mutualiser le travail réalisé à cette occasion, le CREHA Ouest a mis à disposition des bailleurs, via le menu Observatoire IMHOWEB (Listes paramétrables), une liste permettant d'extraire les données attendues (dans un répertoire au même nom).

Les nouveautés et évolutions 2025

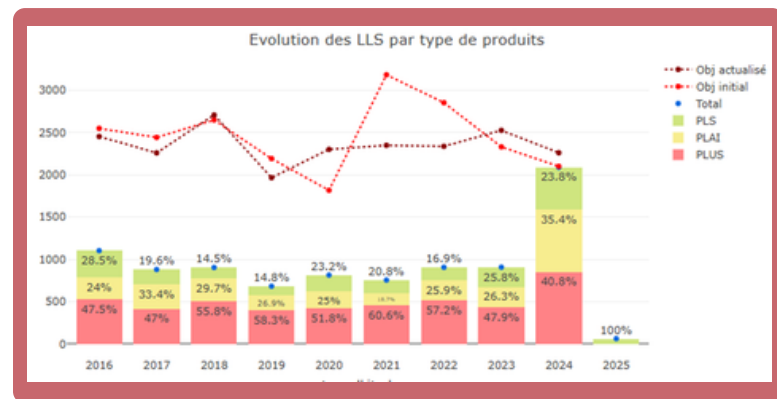
OA : LES AMÉLIORATIONS...

Observatoire Augmenté : des améliorations pour donner suite aux demandes des partenaires

- ▶ des thématiques Profil des demandeurs, Attributions et Evolution de la demande,
- ▶ de la pyramide des âges dans la Synthèse Territoriale,
- ▶ de l'interface quand il n'y a pas de choix de zone de comparaison,
- ▶ de mise en forme des graphiques, de noms trop longs, de définitions plus précises, etc.

OA : LES LLS

Les LLS (Logements Locatifs Sociaux) neufs constituent une nouvelle thématique alimentée par les données de programmation de la base de données SIAP



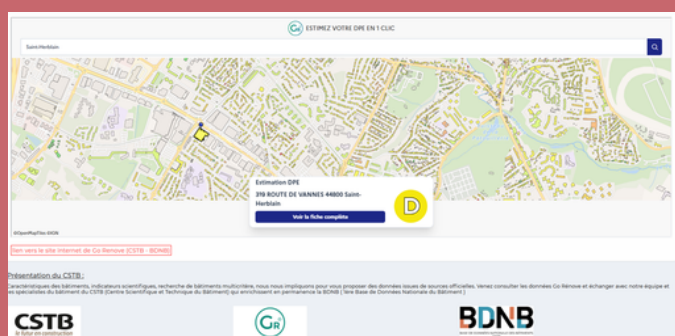
OA : L'ACCESSION SOCIALE NEUVE

Cette nouvelle thématique est alimentée par les données de la SGA HIm pour les Pays de la Loire avec un historique de 5 ans



OA : ÉNERGIE DES BÂTIMENTS

Partenariat avec le CSTB pour intégrer Go Rénove
Intégration d'un lien vers leur outil



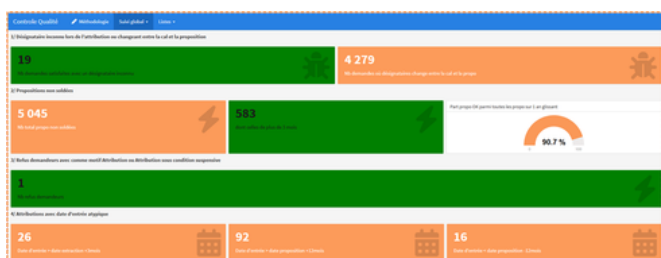
ETUDE SUR LES DEMANDES ET LES ATTRIBUTIONS EN PAYS DE LA LOIRE

En raison d'une forte hausse de la demande de logements sociaux et une tension toujours plus forte sur le marché du logement, l'USH des Pays de la Loire, en partenariat avec le CREHA Ouest, a réalisé une étude sur les demandes et les attributions en Pays de la Loire afin d'apporter un diagnostic clair et détaillé sur le sujet.

CONTRÔLE QUALITÉ

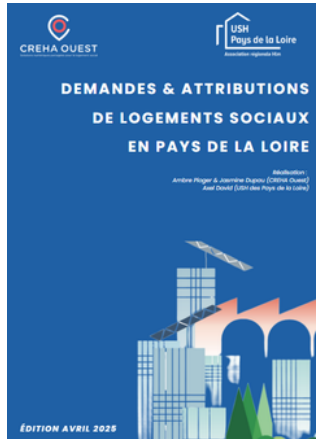
Mise en place d'un contrôle qualité des données Imhoweb auprès des organismes (hors OA)

Afin de fiabiliser au maximum les données dans l'application Imhoweb pour avoir une donnée qualitative et exhaustive et ainsi pouvoir correctement l'analyser, nous avons mis en place un tableau de bord interne pour suivre les principaux indicateurs « qualité » liés à la demande, l'activité de gestion locative et au patrimoine. En plus de cet outil, nous transmettons mensuellement, depuis 2025, 3 fichiers d'anomalies aux organismes concernés.



Mise à disposition de « listes » pour correction d'anomalies comme :

- Les informations « étranges » du ménage : âge, ressources, activité
- Les attributions sans désignataire
- Le numéro RPLS erroné ou vide ou en doublon



3 SYNTHÈSE

Alors que la demande active de logements sociaux atteint **126 000 demandeurs** au 1^{er} janvier 2025 en Pays de la Loire, les attributions baissent quant à elles chaque année pour ne représenter que 22 000 solutions de logements en 2024, soit 6 000 de moins qu'il y a 6 ans. La **tension augmente** pour atteindre quasiment 6 demandes en cours pour 1 attribution.

Pourquoi ?
Tout d'abord, le **parcours résidentiel est grippé** et nous observons un **volume de mises en chantier le plus faible depuis plus de 20 ans** sur la région comme ailleurs.

Pourquoi ?
La hausse du livret A, la RLS, et plus généralement l'inflation des coûts de construction viennent gripper le système de production des organismes Hlm. Les promoteurs immobiliers privés qui revendent des lots aux organismes Hlm sont aussi en difficulté.

Sur le plan quantitatif, nous estimons qu'il **faudrait environ 7 000 à 9 000 logements sociaux par an pour satisfaire le besoin** (et non la demande) de ce type de logement. Avec seulement 6300 logements sociaux agréés par an en ce moment, la tension ne peut qu'augmenter.

Du point de vue qualitatif, il y a un **décalage entre la taille des logements existants et la taille des logements souhaités**. Avec près de la moitié de personnes seules parmi les demandeurs, le T3 ne correspond plus au « produit magique » qui satisfait la majorité des ménages. Le profil type du demandeur est une personne seule avec ou sans enfant(s) qui vit déjà sur la commune souhaitée mais pas dans un logement Hlm, avec un emploi stable mais sous le seuil de pauvreté (1200€ par mois) et qui attend depuis près de 2 ans.

Qu'importe le territoire observé, la rotation est globalement insuffisante pour mettre en œuvre de façon satisfaisante des politiques de peuplement et de mixité cohérentes au vu de la part croissante des ménages prioritaires[18].

L'IA AU COEUR DE LA FEUILLE DE ROUTE 2028

L'intelligence artificielle (IA) constitue aujourd'hui un levier stratégique pour de nombreux secteurs, y compris celui du logement social. Dans ce contexte, le CREHA Ouest a inscrit cette thématique au cœur de sa feuille de route 2025 - 2028 afin d'explorer les apports potentiels de ces technologies pour ses missions et pour l'ensemble de son écosystème de partenaires.

Le CREHA Ouest privilégie une approche progressive et collaborative, reposant sur des **projets ciblés et des expérimentations concrètes**. Cette démarche vise à identifier les usages les plus pertinents et à accompagner les partenaires dans l'appropriation de ces outils.



À titre d'exemple, l'ADO35 a saisi le CREHA Ouest pour mener une analyse des commentaires saisis (champ *'précision complémentaire'* du CERFA renseigné par les demandeurs, et/ou les acteurs du dispositif) dans un souci de respect de la déontologie. Compte-tenu de la volumétrie des demandes concernées (+ de 21 000), le CREHA Ouest a proposé d'utiliser l'IA pour réaliser une analyse, puis a complété ce travail par des conclusions et préconisations.

Les projets et expérimentations 2026

DANS L'OA

- Nouvelles thématiques (Gestion en Flux, Vente HLM)
- Enrichissement de celles existantes (OPS 2024, retard indépendant de notre volonté)

ET AILLEURS

- Une **étude partenariale avec l'Insee, la DREAL, la DREETS** pour les régions Bretagne et Pays de la Loire sortira fin avril 2026 offrant notamment une comparaison entre ménages locataires du parc social, locataires du parc privé et des propriétaires occupants selon les données FIDELI 2022.
- **POLA** : à la demande du Club Décentralisation & Habitat, nous avons repris et mis à jour l'outil de pilotage des loyers abordables pour les collectivités bretonnes.



- Approfondissement de l'analyse de certaines données pour faire suite au contrôle de la CRC comme les refus des demandeurs.



La parole à nos partenaires...



Arnaud Hervé - Responsable de la division
des politiques de l'habitat
DREAL Pays de la Loire



La DREAL Pays de la Loire tient à souligner la qualité du partenariat engagé avec le CREHA Ouest, acteur clé dans la gestion et la valorisation des données relatives à la demande locative sociale. Cette collaboration s'inscrit dans une logique de confiance, de réactivité et d'amélioration continue des processus, au bénéfice des politiques publiques du logement en Pays de la Loire.

Le CREHA Ouest nous apporte des données structurantes et fiables, indispensables au pilotage des politiques d'attribution, notamment en faveur des publics prioritaires et des populations spécifiques. La qualité du service rendu, conjuguée à la disponibilité et à la réactivité des équipes, permet une exploitation opérationnelle rapide et pertinente des informations.

Concrètement, ce partenariat se traduit par des travaux conjoints d'analyse, de suivi et d'animation territoriale. Ainsi, en lien avec l'USH et les DDETS, le CREHA Ouest contribue activement à une animation adaptée de la politique d'attribution, tenant compte des spécificités locales et des niveaux d'avancement des territoires. Cette coopération illustre une dynamique collective efficace et constructive.

Par ailleurs, le suivi du relogement des publics prioritaires, via notamment le tableau de bord REPUBLICS de la DREAL, constitue un exemple concret permettant un pilotage fin et partagé des objectifs de l'Etat. Le travail mené en 2025 sur le logement des déplacés ukrainiens témoigne également de la capacité du partenariat à s'adapter à des enjeux conjoncturels forts.



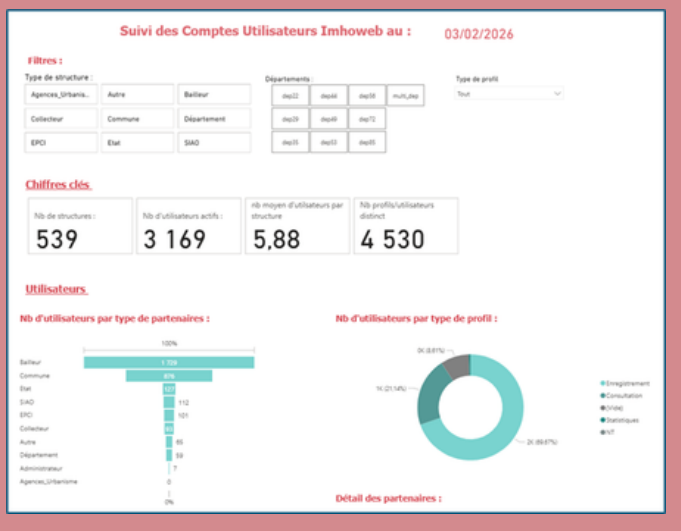
Notre accompagnement

Notre activité support

L'année 2025 a été marquée par la poursuite du développement de l'accompagnement des partenaires du CREHA Ouest. Des utilisateurs plus nombreux impliquent une augmentation des activités de support et de formation. C'est par cet accompagnement journalier que l'utilisation de l'application Imhoweb permet d'être appréciée et utilisée dans les meilleures conditions.

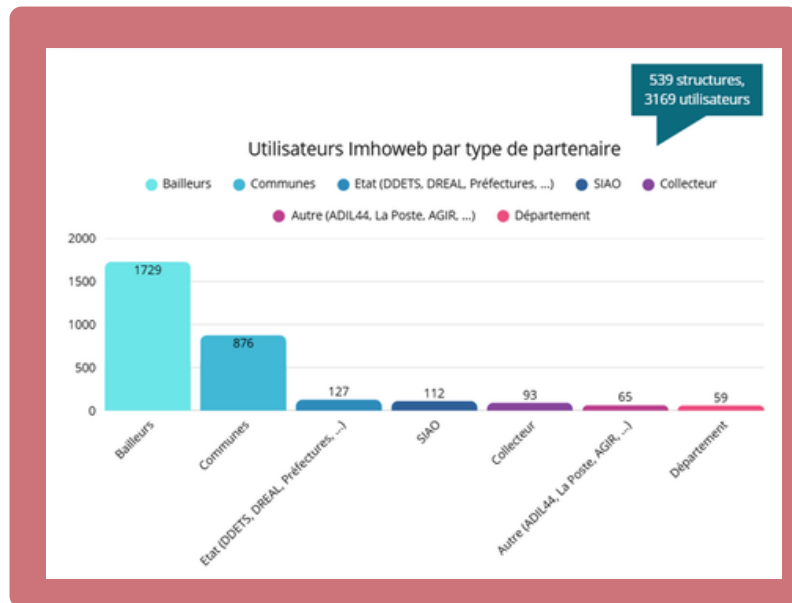
POINT SUR NOS UTILISATEURS IMHOWEB

Un nouvel outil interne BI a été développé afin d'assurer un suivi toujours plus rigoureux et actualisé en temps quasi-réel, il est utilisé par toute l'équipe.



Nous comptons ainsi :

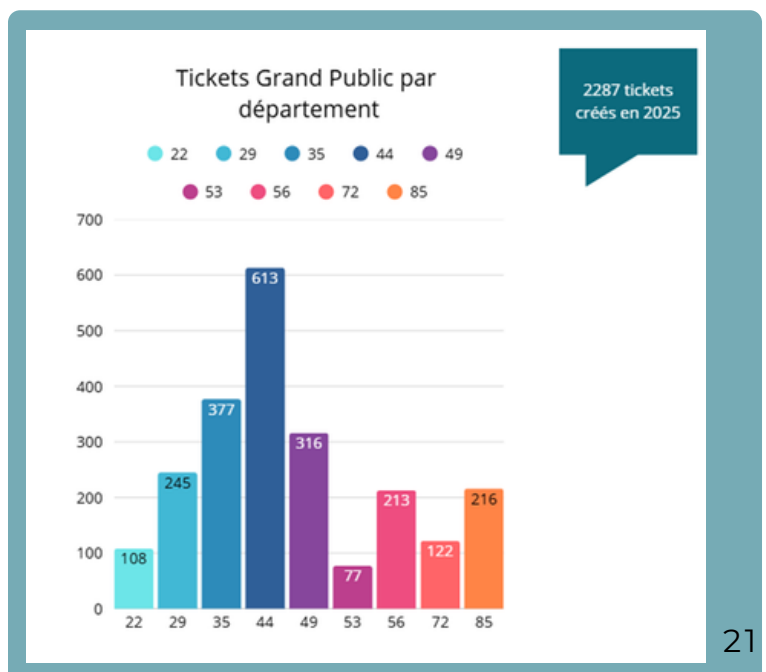
- ▶ 539 structures pour 3 169 utilisateurs
- ▶ Les bailleurs représentent 55% des utilisateurs. Viennent ensuite les EPCI et communes (31%), l'Etat (4%), les SIAO (3,5%), et les autres entités (ADIL, Départements, La Poste).



60 communes ont également rejoint le dispositif des FDLS au cours de l'année (principalement de Ploërmel Communauté, de Redon Agglomération et de la Roche aux Fées Communauté)

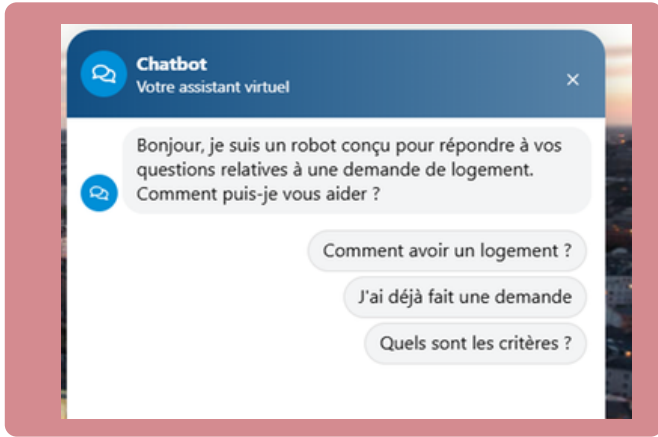
SUPPORT GRAND PUBLIC

2 287 tickets ont été traités par notre prestataire Handirect en 2025 via les 9 sites « demandelogement » contre 2 563 en 2024. Cette légère baisse peut s'expliquer par une modification du formulaire d'assistance, plus précis sur son utilisation – gestion des cas techniques uniquement. La mise en place du chatbot a également pu apporter directement les informations recherchées par les demandeurs.

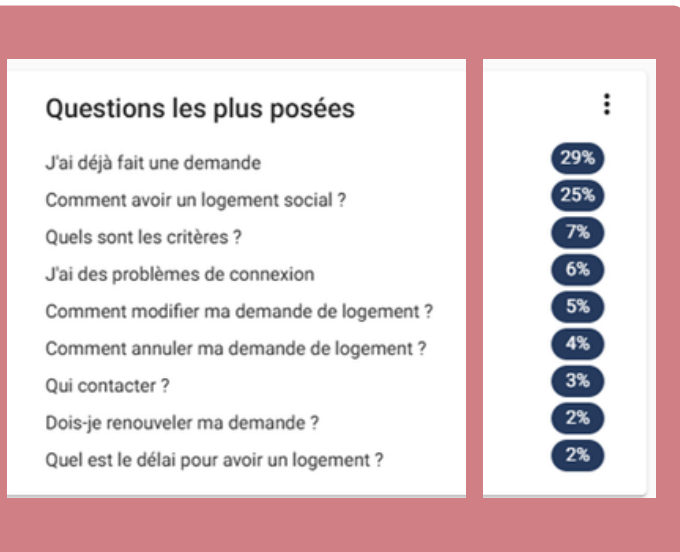


LE CHATBOT

Le chatbot ayant été déployé sur l'ensemble des départements, les demandeurs en ligne ont pu l'utiliser pour obtenir des informations. MonLogement.AI met à disposition un tableau de bord permettant le suivi des échanges :



- ▶ Près de 125 000 messages ont été générés pour une moyenne de 84 000 utilisateurs. Un utilisateur peut poser plusieurs questions et donc générer plus de messages.
- ▶ Les questions les plus posées portent sur la thématique : « *j'ai déjà fait une demande* » ou « *comment avoir un logement social* »



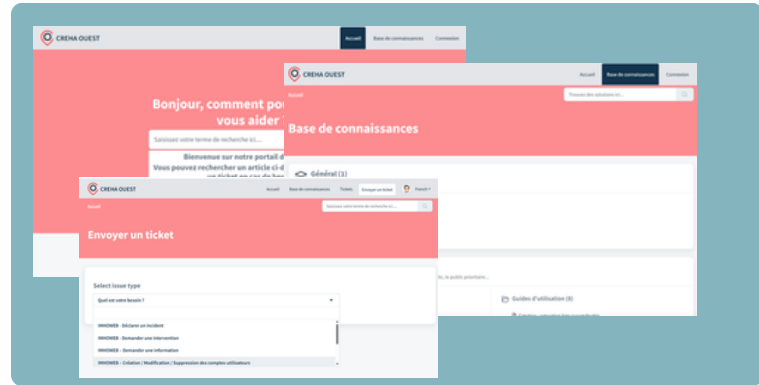
- ▶ Le taux de compréhension du chatbot est de 87 %. Cela signifie que 13% des échanges ne peuvent être traités (pas de réponse adaptée ou question mal formulée).

SUPPORT UTILISATEURS

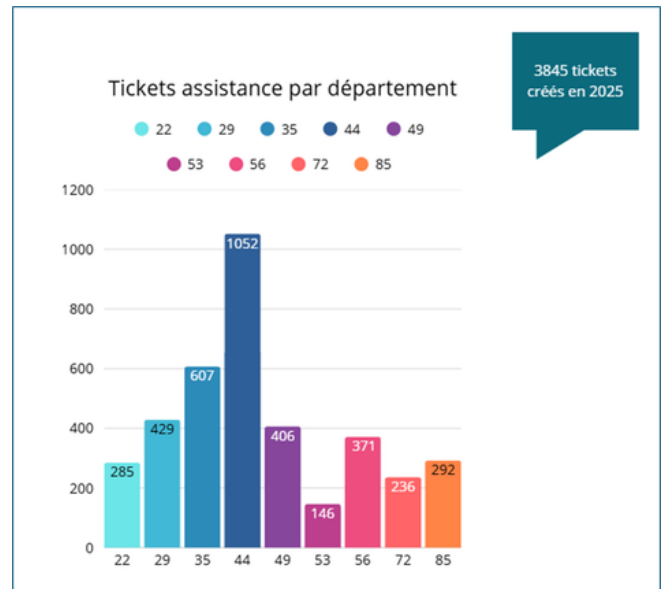
Nouveau :

L'année 2025 se caractérise par l'utilisation du nouveau logiciel d'assistance pour le CREHA Ouest (FreshDesk). Auparavant, les utilisateurs pouvaient envoyer des mails. Dorénavant, une plateforme dédiée leur permet de créer et de suivre des tickets d'assistance. Ainsi, toutes les données nominatives restent stockées sur une plateforme sécurisée plutôt que de transiter par mail.

Pour le lancement de ce nouvel outil, un webinaire de présentation a été programmé et enregistré. On peut retrouver un support de présentation avec le lien du webinaire sur la nouvelle base de connaissance.

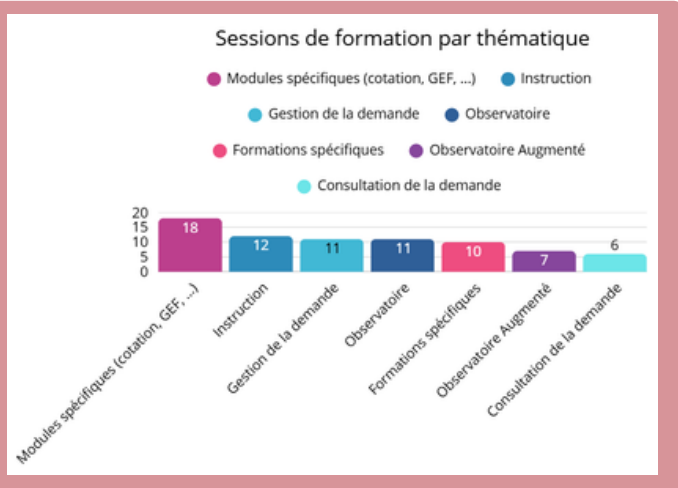


Entre l'ancien logiciel et le nouveau, quelque **3 845 tickets** ont été créés, principalement dans le département 44 qui dispose du plus grand nombre d'utilisateurs.



LES FORMATIONS

75 sessions de formation ont été organisées et animées par le CREHA Ouest en 2025. Sur l'ensemble de ces formations, **418 participants** ont ainsi pu être formés sur les différents modules. Elles sont réparties comme suit :



L'ANIMATION

Les comités partenaires

Comme chaque année, le CREHA Ouest a organisé dans chaque département de Bretagne et Pays de la Loire des comités partenaires. Ces temps d'informations et d'échanges entre acteurs du logement social ont été l'occasion d'évoquer de nombreux sujets et de dynamiser les relations entre partenaires.



Voici les principaux sujets qui ont été abordés :

- Reporting global d'activités 2024
- Evolutions d'Imhoweb (cotation, gestion en flux, indicateurs de peuplement, location active, CAL...)
- Modalités des accès aux FDLs et performances Imhoweb
- Premier bilan de l'expérimentation de la Gestion en flux dans Imhoweb
- Formations
- Chiffres et outils de l'Observatoire
- Fusion des bases départementales : bilan et fin
- Changement dans le dispositif de gestion des Imprimés Demandeurs
- Feuille de route 2028

Ces rendez-vous annuels font l'objet d'une réflexion de la part de l'équipe du CREHA Ouest qui souhaite redynamiser la rencontre pour stimuler les échanges et rendre la séquence plus rythmée.



Les Webinaires IMHOWEB

En 2025, 45 utilisateurs ont assisté aux 6 présentations génériques proposées à distance tous les deux mois environ.

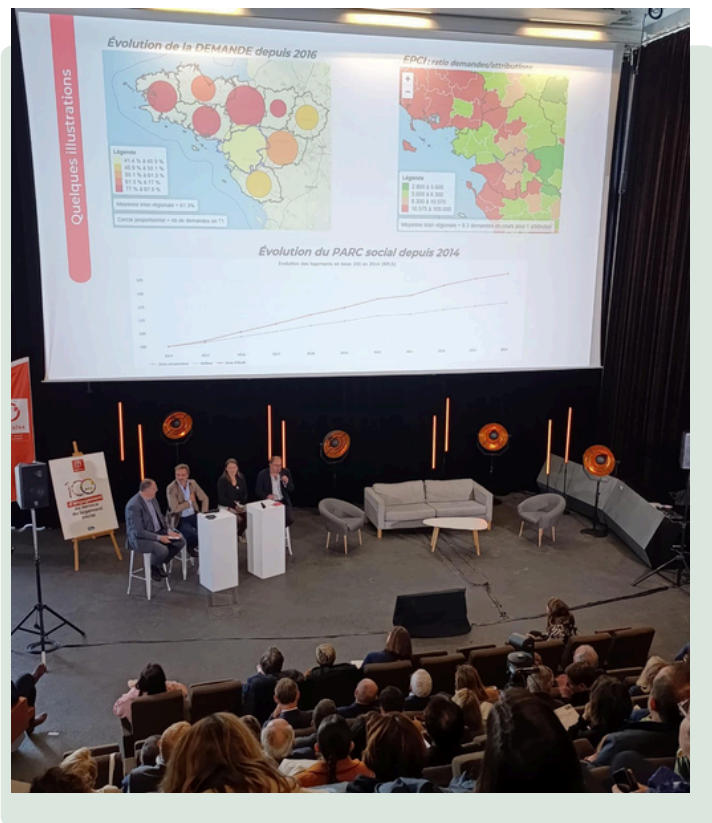
Les participants sont pour la plupart des agents des communes, mais parfois aussi issus d'EPCI ou de bailleurs.

Ces webinaires, proposés gratuitement pendant 2 heures, permettent d'appréhender l'application par une démonstration des possibilités d'Imhoweb et des différents outils du CREHA Ouest : site internet, fiches territoriales, Observatoire Augmenté, etc

Le CREHA Ouest présent aux 100 ans d'Habitat 44

HABITAT 44 a célébré un siècle d'action au service du logement social en Loire-Atlantique.

Lors d'une matinée qui réunissait élus, partenaires et acteurs du logement autour des grands enjeux du logement social et en présence de Michel Ménard, président du Département de Loire-Atlantique et président de la Fédération des Offices Publics de l'Habitat, David Martineau, président d'Habitat 44 et conseiller départemental et Emmanuelle Cosse, présidente de L'Union sociale pour l'habitat, Hervé Saulnier-Rome, directeur du CREHA Ouest a présenté les chiffres clés du logement social en Loire-Atlantique.



Les participations aux travaux des EPCI (CIL, PPGDID...)

En vue de donner suite à une des actions de la feuille de route 2028 qui prévoit un accompagnement renforcé des territoires et des collectivités territoriales, le CREHA Ouest a, dès 2025, augmenté sensiblement sa disponibilité auprès des intercommunalités.

Qu'il s'agisse de participations aux conférences intercommunales du logement ou aux groupes de travail locaux sur la cotation des demandes, de fourniture de données et indicateurs pour des PLH en élaboration ou révision, ou encore de conseils dans l'utilisation de ses outils, l'équipe du CREHA Ouest se mobilise, selon ses capacités, pour mieux accompagner les élus et techniciens dans des réflexions qui sont souvent difficiles à appréhender.



De nombreux groupes de travail partenariaux à notre initiative :

► Actualisation contenu des sites Grand Public

Au cours du deuxième semestre 2025 s'est tenu un premier groupe de travail notamment sur l'actualisation du contenu (informations) de nos sites GP, des suites à observer en 2026.

► Actualisation contenu de la base de connaissances

Un groupe a été initié avec pour but de mettre à jour les informations que nous apportons aux utilisateurs dans la base de connaissances pour mieux les orienter dans la compréhension de sujets tels que la gestion des publics prioritaires, la gestion en flux, les quartiles, etc...

► GT Gestion en flux

Déclinés avec les deux AR HIm, plusieurs webinaires ont été organisés pour expliciter et améliorer l'usage d'IMHOWEB en vision bailleurs et réservataires.

COMMUNICATION

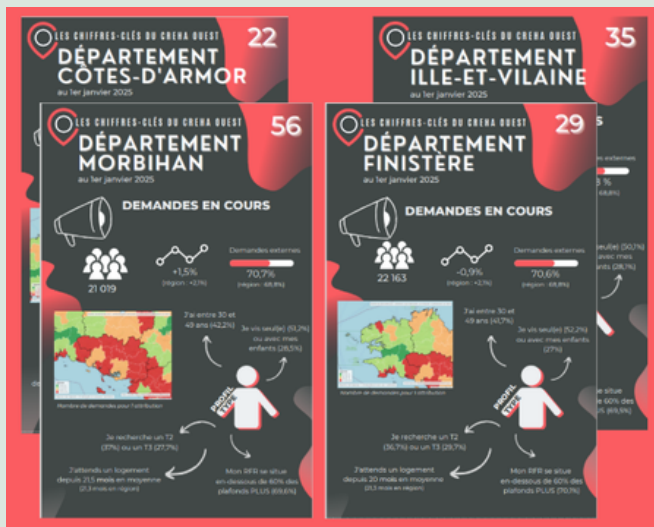
Réseaux sociaux, newsletter & infographies

Une communication ciblée via plusieurs canaux accompagne les nombreuses activités et missions du CREHA Ouest.

Nous partageons régulièrement des actualités sur LinkedIn ; la page du CREHA Ouest compte aujourd'hui 1 292 abonnés.

Une newsletter trimestrielle nous permet de diffuser toute notre actualité et les informations en lien avec l'activité du CREHA Ouest auprès de nos partenaires et adhérents abonnés.

Quels que soient les sujets et thématiques nous nous efforçons de délivrer des informations synthétiques et aisément assimilables, en produisant notamment des infographies didactiques.



Les infographies départementales

La gestion des contacts

En 2024, afin d'optimiser la gestion de notre communication auprès de nos partenaires de plus en plus nombreux, nous avons décidé de réorganiser la gestion de nos contacts. Cela s'est traduit par une refonte complète de nos listes de distribution.

Ainsi, en 2024, nous avons demandé aux bailleurs de bien vouloir nous indiquer deux référents pour les thématiques suivantes : Gestion Locative, Données & Statistiques, Formation & informatique. L'objectif étant de diffuser une information pertinente aux bons interlocuteurs

En 2025, les collectivités ont également été sollicitées pour nous transmettre les noms de référents, responsables de la diffusion des informations en provenance du CREHA au sein de leur organisation mais aussi auprès des communes qui en dépendent.

Les imprimés demandeurs

À la suite de l'annonce faite en septembre 2024 et après une concertation avec nos partenaires, nous avons revu l'organisation du dispositif de fourniture des imprimés demandeur (logement social).

Le CREHA Ouest demeure en charge de la mise en ligne des imprimés, du suivi annuel et de l'actualisation des documents.

Il appartient désormais aux acteurs locaux d'organiser leur dispositif d'impression selon leurs souhaits et capacités.

Les partenaires sont invités à nous faire part de tout changement afin que nous puissions actualiser les feuillets "partenaires" disponibles sur la page "ressources" de notre site web.



La parole à nos partenaires...



Sébastien Le Folgoc – chargé de mission
Habitat parc public
Redon Agglomération



Le CREHA Ouest est le partenaire indispensable pour comprendre finement la dynamique du logement social sur notre territoire. Les observatoires aident à calibrer nos interventions, négocier avec les bailleurs sociaux, élaborer notre politique d'attribution. Avec le CREHA Ouest, nous renforçons nos capacités à créer du service pour nos administrés. Depuis 2024, REDON Agglomération a financé la formation à Imhoweb de vingt-deux agents communaux, faisant passer de trois à vingt-trois sur trente et une les communes ayant un accès en consultation. Cela leur permet de renforcer le niveau d'information aux demandeurs et l'exercice de leurs droits de réservation. REDON Agglomération, dont le cœur urbain est à cheval sur trois départements, et les services d'enregistrement partenaires accompagnent les demandeurs de logement social dans la duplication de leur dossier dans les différents fichiers départementaux. Grâce à l'appui technique du CREHA Ouest, ce dispositif voit le jour en 2026, en attendant le numéro unique national d'identification des dossiers.



Feuille de route 2028

En 2025, l'audit de la Chambre Régionale des comptes et le lancement en parallèle du projet de NNU, ont largement mobilisé l'équipe et notamment la direction. De ce fait, la Feuille de Route 2028, actée en décembre 2024, a pris du retard dans sa mise en œuvre. Il faut toutefois se féliciter de retrouver dans le rapport de la CRC de nombreuses incitations qui font écho à nos propres orientations actées sur le plan interrégional.

Certaines actions déjà entamées en 2024 ont poursuivi leurs avancées :

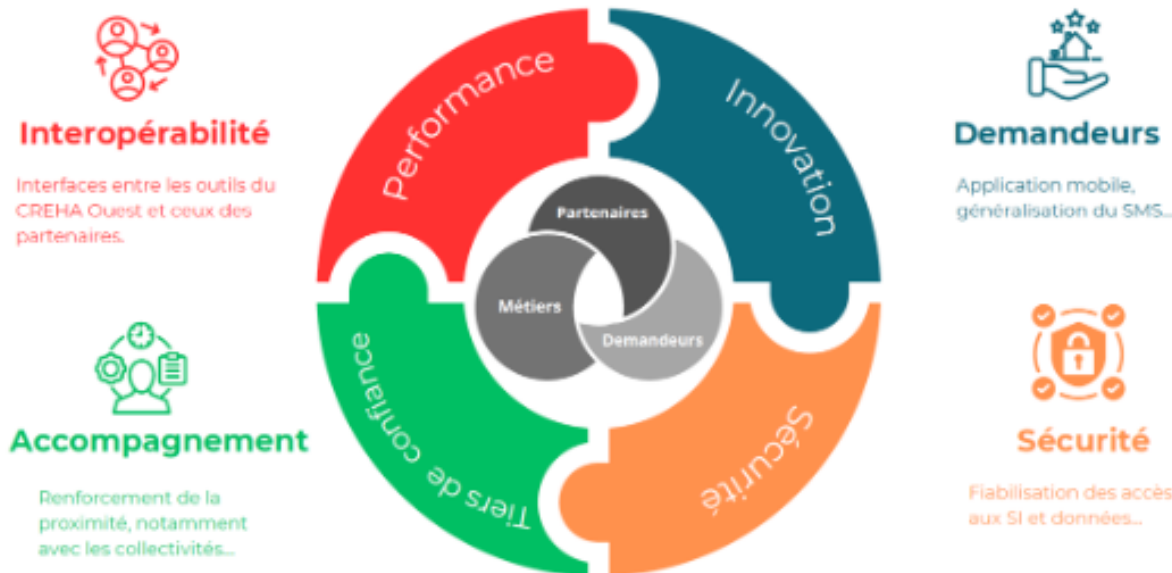
- ▶ Gestion des accès FDLS: clarification des SIAO et projets de conventions
- ▶ Sécurité des données hébergées (FDLS): nouveau contrat
- ▶ Contrôle qualité des données IMHOWEB: opérationnel pour les bailleurs
- ▶ Améliorations relatives à l'Observatoire Augmenté
- ▶ Accompagnement des collectivités (EPCI)
- ▶ Demandeurs étrangers: documents et tutoriels
- ▶ ...

Les chantiers structurants « d'interopérabilité » et de « bénéficiaires de la nationalisation » nécessitent d'y voir clair sur le cadrage du projet de NNU et ses impacts pour nos FDLS et sites grand-public. Une vision clarifiée ne sera disponible qu'à compter de début 2026.

En fin d'année 2025, nous avons également interrogé le rapport définitif de la CRC et intégré, dans notre feuille de route, certaines actions jugées pertinentes ou qui méritent en tout cas une analyse objective (déontologie, process, délais...).



CREHA Ouest 2024 >>> 2028

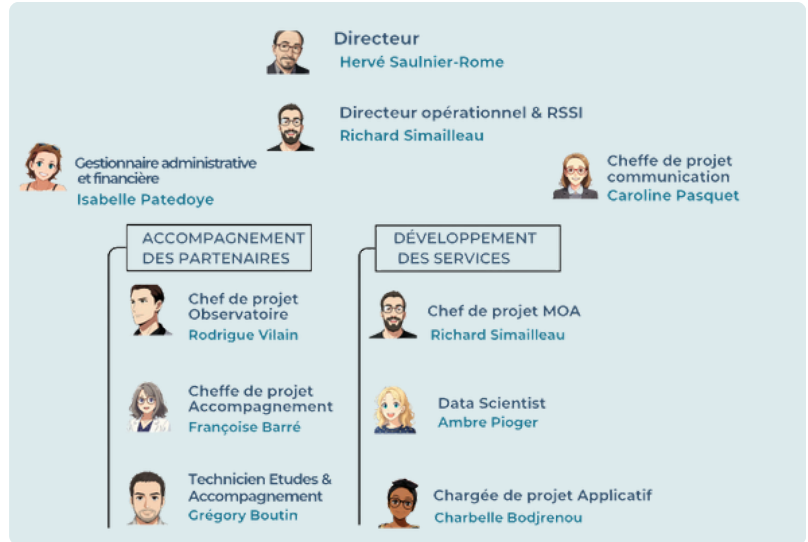


Nos moyens

UNE ÉQUIPE STABILISÉE ET SOUDÉE

Après des mouvements courant 2024, notre effectif s'est stabilisé à 9 salariés en 2025. Il est important de noter que deux salariées (Data-Scientist et Cheffe de projet COM) sont mises à disposition auprès des 2 AR Hlm régionales pour environ 50 % de leurs temps.

Afin de développer une culture commune et une meilleure transversalité, de fréquentes actions collectives sont mises en place progressivement: séminaires d'équipe (2 en 2025), formations (gestion du temps, méthode projet, IA, etc..).



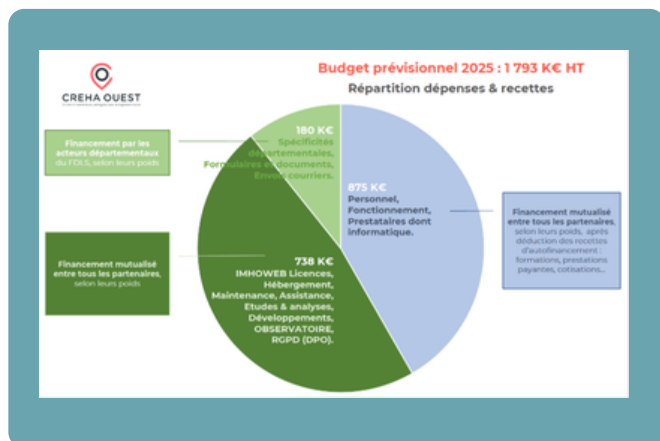
UN BUDGET MAÎTRISÉ

Le projet de budget 2025 se situe en continuité du BP précédent, comme souhaité par les administrateurs dans un contexte de difficultés et d'incertitude. Une hausse sensible des charges de structure était annoncée notamment du fait de travaux et de déménagement (effectif depuis fin mars 2025).

Le budget s'établit à 1793 K€ HT contre 1768 K€ HT en 2024 (soit 25 K€ d'écart).

Pour rappel, statutairement le CREHA Ouest est intégralement financé par ses partenaires et adhérents et doit équilibrer ses dépenses et ses recettes à la fin de chaque exercice.

Le rapport du Commissaire aux Comptes (Vista), établi en vue de l'AGO d'avril 2026, a confirmé une conformité des comptes 2025.



DE NOUVEAUX LOCAUX

Afin d'accompagner la croissance des équipes et de bénéficier d'espaces de travail mieux adaptés les CREHA Ouest, l'USH des Pays de la Loire et Atlantique Accession Solidaire ont emménagé dans des locaux plus spacieux, toujours situés au 19^e étage du Sillon de Bretagne.

Ces nouveaux bureaux ont été rénovés et réaménagés afin d'offrir des espaces plus agréables, fonctionnels et optimisés, contribuant ainsi à améliorer les conditions de travail de l'ensemble des collaborateurs.



Les chiffres clés 2025

